

Saint  
Laurent  
de Cerdans



SUD CANIGÓ

Journal d'information de la commune de  
Saint Laurent de Cerdans /  
La Forge del Mitg

[www.saintlaurentdecerdans.fr](http://www.saintlaurentdecerdans.fr)



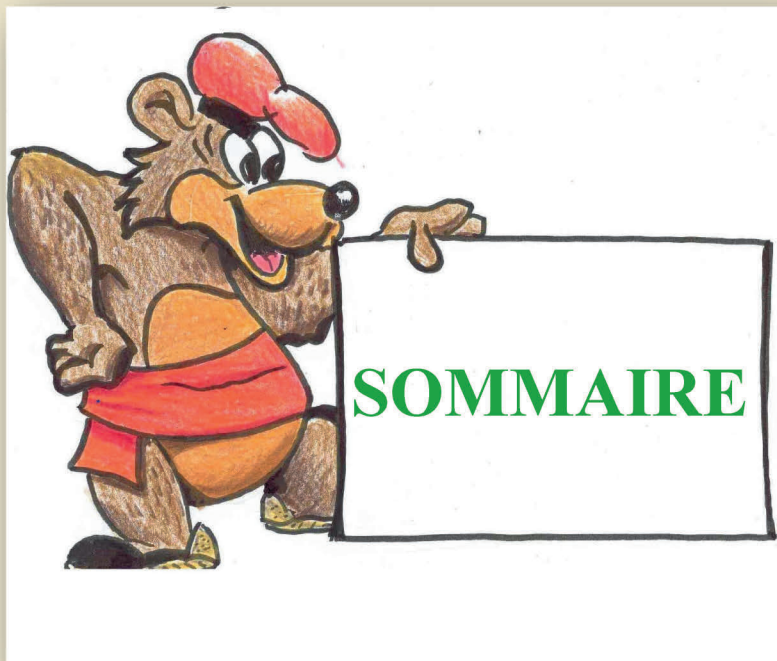
# Le petit laurentin

TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE POUR LA  
**CRÉISSANCE VERTE**  
MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE  
ET DE L'ÉNERGIE



N°10 hiver 2018





- 4 & 5 Travaux / aménagements
- 6 & 7 Déplacement / inauguration  
École Pierre et Marie Curie
- 8 & 9 Vie municipale / Conseil  
municipal / Retirada / Visite
- 10 Espace associations
- 11 CCAS
- 12 & 13 Courrier des lecteurs /  
Sport / Etat civil
- 14 & 15 Photothèque

**Nouveaux horaires ouverture au public des bureaux de la Mairie :**  
Du lundi au vendredi  
de 10h à 12h et de 16h à 18h

**Rappel : en cas de fuite d'eau, de dégradations, de problèmes sur la voirie dans la commune un service d'astreinte est disponible en dehors des horaires d'ouverture du secrétariat de la mairie au 06.45.64.41.82**

## ***Infos pratiques***

**Mairie** : Tél : 04.68.39.50.04 - Fax : 04.68.39.58.69 Email : [mairie.st-laurent-de-cerdans@wanadoo.fr](mailto:mairie.st-laurent-de-cerdans@wanadoo.fr)  
**ASVP** : 07.86 55.17.71

**Astreintes services techniques** : 06.45.64.41.82 / **Régie électrique** : 06.30.18.58.49

**Bureau du Tourisme** : 04.68.39.55.75 / 06.14.19.30.89

**Camping** : 06.71.62.31.05

**Déchetterie** : Ouvert Lundi, Mardi, Jeudi Vendredi Samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30.

Tél : 04.68.87.39.80

**Pompiers** : 18 ou 112      **SAMU** : 15      **Gendarmerie** : 17

**Gendarmerie de Prats de Mollo** : Tél : 04.68.39.70.01

**Docteurs** : Mr et Mme Riera : 04.68.39.50.63

**Pharmacie** : 04.68.39.50.17

**Kiné** : Juliette Pratginestos : 04.68.54.31.45

**Cabinets d'infirmières** : Françoise Fernandez : 06.10.79.89.79 / Nathalie Canton : 06.17.94.41.93 / Claire

Vidoni-Saqué : 06.27.09.69.37 // Cathy Guerrero : 06.12.11.33.57 / Florence Cunado-Constant : 06.19.22.54.15

**CCAS** : Nadine Puig : 04.68.39.50.04

**Assistante sociale** : permanence 2ème et 4ème jeudi du mois de 10h à 12h à la mairie.

**PMI** : 1er vendredi du mois de 14h à 17h au centre social (jardin du Centre Socio Culturel et Sportif).

**Permanences Mairie** : Les bureaux sont ouverts au public de 10h à 12h et de 16h à 18h.

**CLIC** (centre local d'information et de coordination + 60 ans) 2ème et 4ème mercredi à la mairie de 10h30 à 12 h

**Mr le Maire** reçoit sur rendez-vous en priorité les Mardis.

Les adjoints et conseillers délégués reçoivent sur rendez-vous : s'adresser au secrétariat.



**Nous vous rappelons que le stationnement est interdit sur l'ensemble de l'axe principal de la traversée du village RD3 hors emplacements matérialisés.**



## Protégeons notre environnement !

Chers administrés,

L'année 2018 se termine, une année marquée par un été torride, prémice d'un dérèglement climatique dû au gaz à effet de serre ? ou chaleur exceptionnelle précédant une période humide favorable à l'éclosion des champignons, ou le rendez-vous des chercheurs venus des territoires urbains ou de catalogue. Logique me direz-vous mais ce qui l'est moins c'est le manque de respect de notre environnement. Des paysages exceptionnels que nous voulons privilégier. Comment mettre fin à ces incivilités : canettes, bouteilles, débris de toute nature, ratissage de nos forêts et mise en route sur le site de stérilisateurs. Cueillettes pharaoniques, plusieurs dizaines de kilos ; nos amis audois avec l'aide des douaniers ont instauré la carte du chercheur de champignons (gratuite pour les locaux) qui limite sous peine de verbalisation le volume de la cueillette. Difficile à mettre en œuvre nous diront certains faisant référence à la loi STRATE et aux missions spécifiques des douaniers. Mes chers administrés je vous invite à réfléchir sur ce sujet et je suis persuadé qu'ensemble nous avancerons positivement.



Jeudi 15 Novembre, Madame Hermeline MALHERBE inaugurerait la véloroute Manyagues / La Forge del Mitg. Une belle réalisation à l'initiative du Conseil Départemental. A cette occasion nous avons évoqué la liaison La Forge / Coustouges et Coustouges / Albana. Un programme susceptible de s'inscrire au titre de la coopération transfrontalière. L'itinéraire La Forge/Coustouges desservirait Le Noell, La Boadelle, Pla Boula, La Nantille. Un bel itinéraire qui fera l'objet prochainement d'une étude des services des routes du Conseil Départemental. Dans le même secteur la centrale photovoltaïque devrait voir le jour grâce à l'action de M. le Préfet, l'appui technique et financier de l'agence régionale énergie-occitanie et la compétence d'André JOFFRE de la Société TECSOL.

Sur proposition du Ministre des finances, Bruno Lemaire, Céline ALBERT et Cécile BROUSSET viennent d'être décorées de l'Ordre National du Mérite. Un honneur et une fierté pour Création Catalane mais aussi pour toute la population laurentine.

Mes chers administrés permettez-moi à titre personnel mais aussi au nom de l'équipe municipale de vous souhaiter à vous et à ceux qui vous sont chers une excellente année 2019.

A votre écoute  
de chaleureusement





## Travaux démarrés pour 2019

### Maison du patrimoine André Abet

Les travaux ont débuté le 9 novembre pour une durée de 13 mois. La première tranche engagée est la préparation des mises aux normes électriques et le désamiantage. Le gros œuvre, par l'entreprise Solé fils, commencera avec un toit neuf, la cage d'ascenseur et un escalier neuf. En raison des consignes de sécurité, le cinéma a été fermé. Nous déplorons cette décision mais aucune solution n'a pu être mise en place. Seule l'association Carte Blanche en Vallespir continuera ses projections dans la salle des mariages de la Mairie car les supports vidéos sont compatibles.



### Station service :

L'action de vos élus a permis de mobiliser les subventions qui vont permettre le lancement de l'opération.

Première étape : démolition

Deuxième étape : appel d'offre européen pour la construction de la station service

Troisième étape : appel d'offre pour la fourniture du carburant

**Pour mémoire rappel des subventions obtenues :**

FISAC : 55 000 €

Etat : Dotation territoires ruraux : 39 000 €

Conseil Régional : 75 000 €

Conseil Départemental : 28 000 €

Communauté de communes : 30 000 €

Europe : Subvention Leader en attente : 12 000 €

Ces subventions représentent un taux de 80 % du coût de la réalisation.



### Maison de Santé :

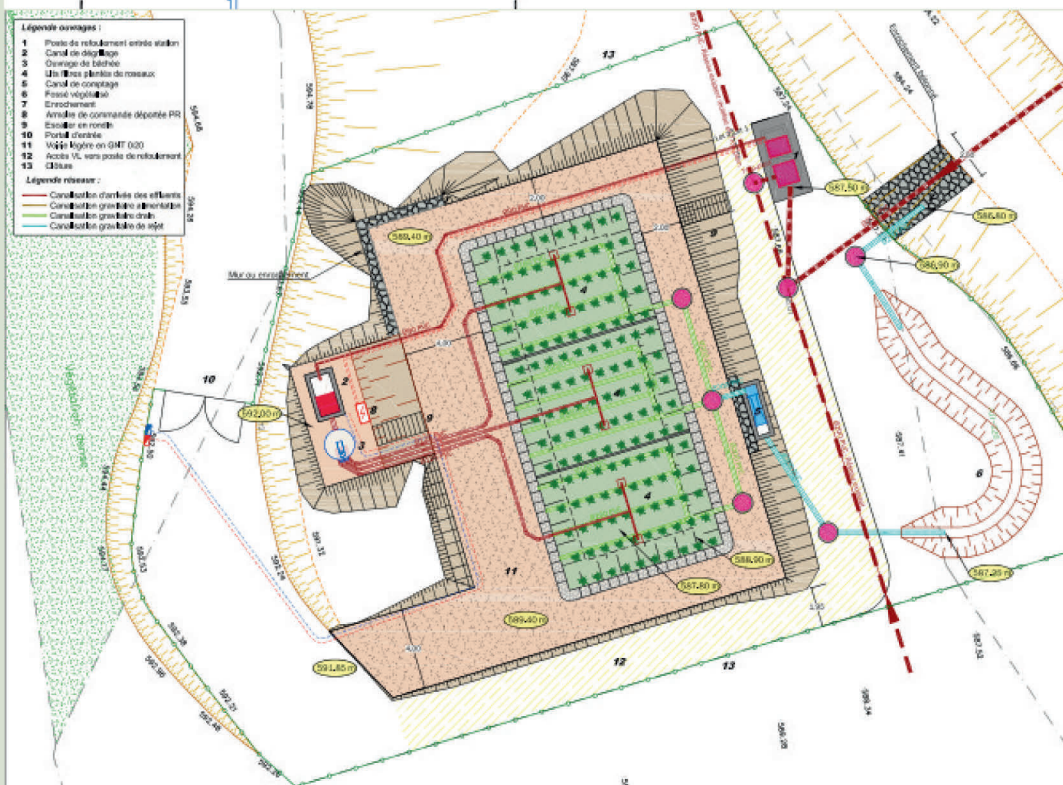
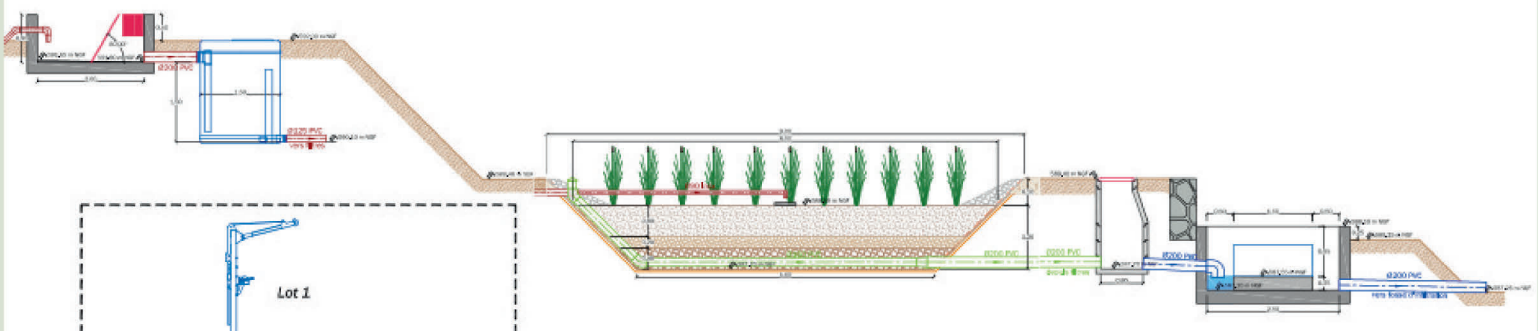
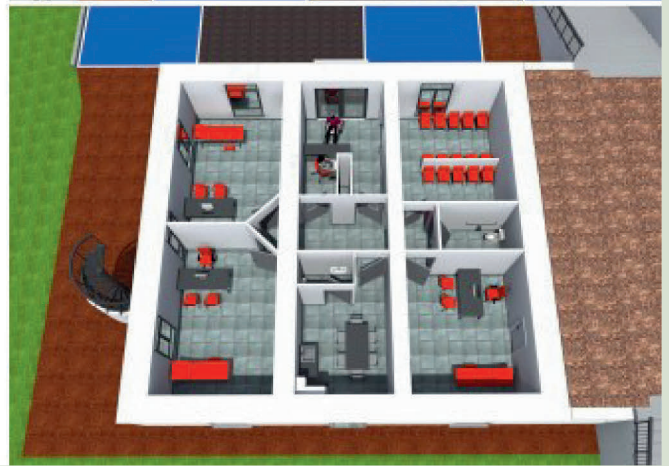
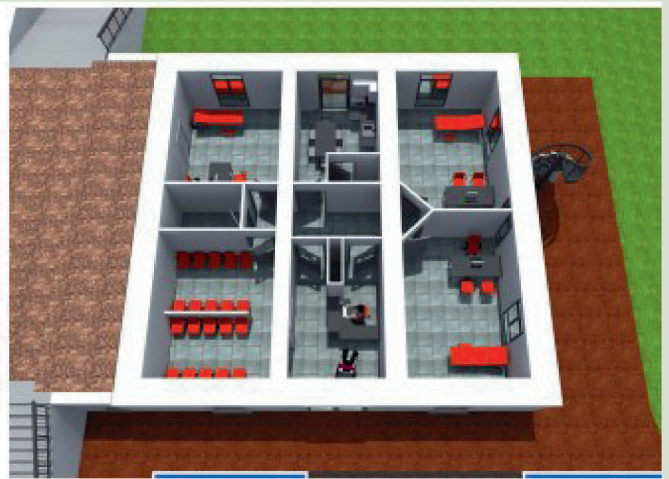
Les plans définitifs du bâtiment ont été présentés par le cabinet d'architecture Grau. Les marchés devraient être désignés rapidement pour un début des travaux début 2019 et une mise en service en fin d'année. Pour rappel c'est la communauté de communes qui est maître d'œuvre.







Inscrit à l'Ordre  
des architectes



## Station d'épuration de la Forge :

Le marché a été attribué le vendredi 19 octobre 2019. C'est l'entreprise SADE qui effectuera les travaux à compter du 1er décembre 2018 pour une durée de 6 mois.

Une période d'essai suivra. La mise en service de la station sera opérationnelle en septembre 2019.

Une réunion d'information pour la population sera organisée par la municipalité à La Forge del Mitg.



# Déplacement



Louis Caseilles et Jérôme Thomas ont participé à un séminaire organisé par l'association EUROPE Direct Pyrénées à Bruxelles au parlement Européen. Après la visite du parlement, une rencontre avec les eurodéputés (Nathalie Griesbeck, Eric Andrieu, Michèle Ravasi, Alain Lamassoure et Isabelle Thomas) a permis des échanges sur les projets européens et le fonctionnement de cette institution méconnue. Le lendemain, une rencontre à la commission européenne a été organisée avec les interventions de Jean Pierre Halkin pour Europe in my region, Alessandro Carano et Isabel

Maes pour le réseau transport, Olivier Bailly chef de cabinet de Pierre Moscovici, Edouardo Cabrera Maqueda de la direction de la concurrence et Edouard Bourcieu, conseiller « commerce » service politique à la commission européenne en France.

**Ce séminaire a aussi été l'occasion d'aborder les prochaines élections européennes qui se dérouleront le 26 mai 2019 afin d'élire les 79 députés européens représentant le France au parlement.**



[cettefoisjevote.eu](http://cettefoisjevote.eu)



# Inauguration

Le jeudi 15 novembre a eu lieu l'inauguration du tronçon de la véloroute entre Manyaques et Saint Laurent de Cerdans (Forge del Mitg) qui permet de relier le Vallespir au littoral à Argelès sur Mer par la Voie Verte. Cette manifestation a été présidée par Hermeline Malherbe, présidente du Conseil Départemental et de nombreux élus du territoire.

Il a été abordé par Louis Caseilles la continuité du circuit à partir de la Forge pour relier la Catalogne Sud par Coustouges. Une étude va être lancée très prochainement par les services du Conseil Départemental.





# Ecole Pierre et Marie Curie



C'est avec beaucoup de joie et de fierté que les élèves de la classe de CM1-CM2 ont mené un projet sur la commémoration du centenaire de la Grande Guerre. Il s'est concrétisé par l'organisation d'une cérémonie le 9 novembre 2018 en présence de M. Le Maire, de M. Francis Roget, maître de cérémonie, des pompiers et de nombreux laurentins.

Les enfants ont ainsi pu chanter grâce à M. Puntunet, leur intervenant en musique et lire les biographies réalisées en classe en hommage aux poilus de Saint Laurent. Certains ont d'ailleurs pu s'intéresser, non sans émotion, à un membre de leur famille en enquêtant sur un ancêtre ayant participé à ce conflit et découvrir un pan de leur histoire familiale.

Cette cérémonie s'est clôturée par un goûter offert aux enfants par la municipalité.

## Liste des 122 poilus

Aspart Michel  
Baills Antoine  
Bardes Jean  
Baux Jean  
Bernades Etienne  
Bernades Joseph  
Boix Jean  
Boix Michel  
Boix Michel  
Bosch Laurent  
Bosch Pallade  
Bouix Jean  
Brazès Joseph  
Brunet Joseph  
Brusset Jean  
Caball Jean  
Caball Pierre  
Caragol Raymond  
Carbonell Jean  
Carbonne Martin  
Carol René  
Casadamon Joseph  
Cassu Joseph  
Cassu Jacques  
Claret Guillome  
Claret Sauveur  
Coll Pierre  
Colomer Joseph  
Colomines Joseph  
Coste Damien

Coste Jean  
Coste Joseph  
Coste Michel  
Coste Philippe  
Costeja Jean  
Dagues Jean  
Dagues Jean  
Delcasso François  
Delcasso Joseph  
Delclos Joseph  
Delos Albert  
Descossy Jean  
Denaniel Ange  
Diumenjo Antoine  
Diumenjo Joseph  
Dorque Pierre  
Dunyach Michel  
Faig Abdon  
Farre Jean  
Fort Raphaël  
Freau Etienne  
Gibrat Antoine  
Gibrat Joseph  
Gibrat Joseph  
Gibrat Laurent  
Guitard Martin  
Giral Henri  
Giral François  
Giral Laurent  
Gourdiolle Pierre  
Gouviac Joseph

Guisset Joseph  
Ille Michel  
Ingles Auguste  
Jouanolle Simon  
Jouanolle Pierre  
Justafre Martin  
Llante Joseph  
Llauri Jean  
Llense Jean  
Lleres Joseph  
Llorens Guillaume  
Llosa Pierre  
Maillard Jean  
Moli Jean  
Molins Damien  
Nissoux Louis  
Nivet Joseph  
Noell Come  
Noguer Laurent  
Nogues Joseph  
Nou Joseph  
Palau Joseph  
Parahy Adrien  
Parayre Joseph  
Payrot Joseph  
Peytavi Joseph  
Pech Louis  
Planes Joseph  
Prat Pierre  
Prats Jacques  
Pruja Laurent

Puigmitja Joseph  
Puitg Jacques  
Puitgmal Jean  
Puitgmal Pierre  
Puitgmal Joseph  
Pujade Ferreol  
Puly Philippe  
Quintane Gaspard  
Quintane Joseph  
Quintane Jacques  
Quintane Pierre  
Ribes Emile  
Rigaill Jacques  
Rigaill Jules  
Ripoll Martin  
Riumaillo Jean  
Riumaillo Pierre  
Roigt Joseph  
Roigt Laurent  
Roigt Pierre  
Sans Joseph  
Seilles Michel  
Serra Joseph  
Simo Pierre  
Sole Laurent  
Surroque Laurent  
Tulla Come  
Tulla Michel  
Tixador Michel  
Xarrolier Laurent



# Vie municipale

De nombreuses personnes se plaignent du problème de stationnement « sauvage » sur la commune.

**Nous vous rappelons que de nombreux parkings dans l'ensemble du village sont accessibles et disponibles afin de laisser libre la circulation sur la D3 (traversée du village de la gare à la route de Coustouges) mais aussi dans certaines rues transversales (Antoine Forné, route de l'Ille... pour exemple).**

Devant les nombreux incivismes relevés ces derniers temps, la municipalité a informé les services de gendarmerie en soutien à l'ASVP (habilité à verbaliser) afin de régulariser cette situation.

De même de nombreux problèmes d'incivilité (boîtes aux lettres cassées, intrusion dans des sites municipaux et scolaires...) ont été constatés depuis cet été. Des dispositions ont été prises afin de mettre en place une surveillance renforcée.

**Nous comptons sur vous pour essayer d'enrayer tous ces phénomènes qui permettront un mieux vivre à Saint Laurent.**



## Législation Déjections canines

Suite à diverses constatations de ce genre de faits, un petit rappel s'impose afin que perdure le mieux vivre ensemble. Les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces de jeux publics pour enfants et ce par mesure d'hygiène publique. Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur toute ou partie du domaine public communal. **En cas de non respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention de 1ère classe (35 euros)**

# Conseil municipal

*Durant les différents conseils municipaux, Monsieur le Maire et l'ensemble des élus ont continué à travailler et tiennent à vous informer, dans un souci de transparence, des sujets traités et débattus qui vous concernent directement*

### Vie communale

- **Dans sa session du 8 aout**, le Conseil Municipal a voté à l'unanimité des membres présents, le programme de travaux concernant **la scénographie de la maison du patrimoine et de la mémoire André ABET**.

Le montant de ces marchés s'élève à **157252,28 €** et décomposés comme suit :

Lot 1 : Aménagement muséographiques : **49102.27 € HT (ANAGRAM)**

Lot 2 : Equipements audiovisuels : **66299.64 € HT (ANAGRAM)**

Lot 3 : Production audio visuelle et graphiques : **41850.00 € HT (MOUSIKE)**

Durant ce conseil, il a été procédé à la désignation des nouveaux délégués qui représenteront la commune au sein de la Communauté de Communes du Haut Vallespir, du CCAS, du Siga du Tech et de la maison de retraite.

Après avoir délibéré à 8 bulletins pour et 2 bulletins blancs,

- **Mme EVEILLARD Micheline** et **M.TORRES Jean** ont été désignés délégués communautaires en remplacement de **Mme BARBIER Agnès** et **M.ROUSTANY René** au

- **M.THOMAS Jérôme** en remplacement de **M.SALMI Jérôme** au CCAS et à la maison de retraite.

- **M.CASEILLES Louis** délégué titulaire et **M.TORRES Jean** délégué suppléant au **SIGA du Tech**.



**Durant la session du 6 novembre**, le Conseil Municipal a voté à l'unanimité des membres présents, le programme de travaux concernant « **la collecte des eaux usées et la station d'épuration de la Forge del Mitg** »

La société **SADE** a été retenue suite à la Commission d'appels d'offres.

Les marchés ont été passés comme suit :

Lot 1 : Collecte et transfert des eaux usées pour un montant de : **139 975 € HT**

Lot 2 : Station d'épuration de la forge del Mitg : **157 600 € HT**.

M. le Maire a proposé durant cette session de donner le nom de **Joseph BAILLS** au centre de secours de la commune.

Cette figure Laurentine qui nous a quitté récemment avait été nommée chef de corps à la création du centre en 1970. Il est resté en place jusqu'à son départ à la retraite en 1992 avec le grade de lieutenant.

Le Conseil municipal après avoir délibéré à l'unanimité des membres présents a approuvé la proposition de M. le Maire. Elle sera soumise pour avis au Service Départemental d'Incendie et de secours.

## Retirada

### 80ème Anniversaire

**Commémoration le 2 Février 2019**

L'association culturelle St Laurent/Tortellà communique :

St Laurent ne dérogera pas à cette commémoration qui a vu arriver en deux jours 70 000 républicains espagnols fuyant la barbarie de Franco et ses alliés.

Toute personne intéressée par cet événement peut téléphoner au BMAT 04.68.39.55.75 ou à Louise VERGES : 06.30.84.03.00

## Visite



### Visite de Mr le Préfet Philippe Chopin :

Le 21 Août, nous recevons M. Philippe CHOPIN, Préfet des Pyrénées-Orientales.

Un Préfet à l'écoute des élus et du monde économique. Après avoir rencontré les entreprises locales Création Catalane et Les Toiles du Soleil en présence de Mme Céline ALBERT gérante et M. Henri QUINTA, Directeur, et découvert la Galerie PORAY, Monsieur le Préfet écoute attentivement les élus en Mairie et s'engage à soutenir le projet de centrale photovoltaïque aujourd'hui bloqué à cause d'une réglementation fort complexe et notamment l'obligation de dispense de défrichement indispensable à l'appel d'offre de la commission de régulation de l'énergie. M. le Préfet s'engage à nous recevoir en Préfecture. Engagement tenu le 29 Novembre 2018 une rencontre positive qui devrait débloquer cette situation grâce à son arbitrage.





# Espace associations



## Le Réveil Laurentin

est composé d'une trentaine de musiciens confirmés et amateurs qui se retrouvent pour le plaisir de jouer ensemble.

La majorité sont des laurentins exilés aux quatre coins du département pour des obligations professionnelles, et renforcés par une équipe fort sympathique qui vient d'Arles sur Tech, de Corsavy, d'Amélie les Bains, de Maureillas, de Reynès. Des anciens musiciens des cliques de JOCH et de VILLELONGUE DE LA SALANQUE viennent également grossir nos rangs. Ils n'hésitent pas à avaler des kilomètres pour assister aux répétitions et à toutes nos sorties.

### Pour 2018 les activités de l'association ont été les suivantes :

- En Janvier Concert de la Nouvelle Année à Arles sur Tech.
- En Février 2018, nous avons organisé le bou roig à l'occasion du Carnaval. Une superbe journée, pleine de bons souvenirs et un régal pour les laurentins.
- Le 7 Avril Concert à Maureillas pour fêter les 5 ans de nos amis Les Palatreco. Une belle soirée de convivialité.
- Le 14 Avril Concert à Rivesaltes à l'occasion des 130 ans de l'Harmonie.
- Le 1<sup>o</sup> Mai défilé à St Laurent et le 8 Mai défilés à St Laurent et à Coustouges.
- Le 9 Juin : Animation de l'apéritif de la foire catalane à Arles sur Tech.
- Le 16 Juin : Concert de la Fête de la Musique à la Rouderasse. Nous avons choisi comme formule pour la fête de la musique d'animer chaque année un quartier différent du village. (Le Bilbé, Puig-Sec, l'avenue Guillaume Julia, La Sort). A l'issue du concert nous partageons un apéritif avec les riverains du quartier et les spectateurs qui viennent chaque année plus nombreux. Un bon moment de convivialité et de partage.
- Les 13 et 14 Juillet : Fête Nationale à St Laurent et à Coustouges.
- Le premier week-end d'Août Cérémonie à Valmanya en présence de M. le Préfet.
- Le 11 Août : Fête annuelle de l'association avec Llevant de taula, Apéritif animé, repas tapas spectacle et bal disco
- Le 15 Août : Défilé à l'occasion de la fête des danseurs catalans
- Le premier week-end de Septembre : organisation de la Fête de N.D de la Sort
- Le 11 Novembre : Défilé et commémoration à l'occasion du centenaire de la guerre de 14/18.
- Le 24 Novembre Ste Cécile : Concert à la Salle de l'avenir et messe en l'honneur de Ste Cécile.

**Si vous êtes musicien ou intéressé pour le devenir venez nous rejoindre n'hésitez-pas ! Nos répétitions ont lieu tous les mardi à partir de 20 H 30 à la Salle Flécou/Nyolis, Chemin du Martinet.**

***Nous souhaitons dès à présent une bonne et heureuse année 2019 à la population laurentine et la remercions pour son accueil et son soutien chaque fois que nous la sollicitons.***



Le Centre Communal d'Action Sociale propose l'ensemble des prestations de services à domicile et d'aide à la personne permettant aux personnes en perte d'autonomie de continuer à vivre chez elles.

Le SAAD s'adresse aux personnes âgées (de 60 ans et plus), aux personnes en situation de handicap (moins de 60 ans), aux personnes actives souhaitant bénéficier d'une aide personnalisée.



### AIDE AUX ACTES D'HYGIÈNE / BIEN-ÊTRE



### AIDE AUX REPAS



### AIDE AUX TÂCHES MÉNAGÈRES



### AIDE À LA MOBILITÉ



### ACCOMPAGNEMENT EXTÉRIEUR



### COMPAGNIE ET LOISIRS

#### Aide à la personne :

- Aide aux actes d'hygiène, bien-être
- Aide aux déplacements
- Veille à l'état de santé

#### Accompagnement social :

- Maintien d'un lien social
- Développement d'une relation sociale et soutien moral
- Aide aux tâches administratives
- Accompagnement aux rendez-vous

#### Aide à l'entretien du logement :

- Entretien courant du logement
- Entretien du linge

#### Aide à l'alimentation :

- Aide à la préparation des repas
- Aide à la prise des repas
- Aide pour les courses

#### Ce que vous ne pouvez pas demander à votre intervenant(e) à domicile :

Lessiver les murs, nettoyer les volets, débarrasser les greniers ou les caves, des travaux d'espace vert, déplacer du mobilier lourd, porter des charges lourdes, poursuivre son intervention au-delà du temps prévu, demander d'avancer ou de retirer de l'argent, aucun acte médical (soignant) ne peut être réalisé (couper les ongles, utiliser une pommade médicamenteuse, un collyre...)

#### Pour qui?

L'usager est bénéficiaire d'une prise en charge financière



(couvrant tout ou partie du coût de ses prestations), de la part du Conseil Départemental de sa caisse de retraite ou bien d'une mutuelle: l'organisme financeur «missionne» alors le service pour effectuer les prestations.

#### Comment?

L'intervenant(e) est salarié(e) du Service (c.c.a.s.)

Les prestations sont validées au moyen d'un système de TELEGESTION qui consiste à enregistrer l'arrivée et le départ de la salariée à l'aide du badge et du téléphone professionnel permettant de l'identifier et de définir précisément la durée de l'intervention.

#### Demande de devis

Vous souhaitez être contacté par notre service afin de vous aider à :

- Vous établir un devis ?
- Déposer et vous aider à compléter une demande auprès de votre caisse de retraite ou auprès du conseil départemental !

#### La téléassistance

La téléassistance permet de sécuriser les personnes âgées qui vivent seules chez elles. En cas de problème (chute, malaise...), la personne peut contacter une plateforme téléphonique joignable 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 en appuyant sur un médaillon ou une montre portée en permanence. Selon le degré d'urgence de la situation, un proche est contacté ou une intervention est déclenchée pour porter assistance à la personne.

**Le Système de Téléalarme**

- Le transmetteur**  
se branche simplement sur la prise téléphonique
- Les déclencheurs étanches**  
d'une portée de 80 à 100 mètres (en champ libre)
- Le pendentif**  
se déclenche par pression sur le bouton ou en tirant sur le cordon
- Le bracelet montre**  
se déclenche par pression sur le bouton

Appareils conformes aux normes françaises et européennes. Compatibles avec les réseaux de téléphonie mobile.

© La sécurité, tout simplement.

**Contactez nous au 0468395004. Centre Communal d'Action Sociale de Saint Laurent de Cerdans.**



# Courrier des lecteurs

Imprimer Enregistrer Réinitialiser 1/5

Communes des Communes de Haut Vallespir et Haut Vallespir

**Demande de Permis de démolir**

12 JUN 2018

URBANISME

Vous démolissez totalement ou partiellement un bâtiment protégé ou situé dans un secteur où a été institué le permis de démolir.

Pour savoir précisément à quelle(s) formalité(s) est soumis votre projet, vous pouvez vous reporter à la notice explicative ou vous renseigner auprès de la mairie du lieu de votre projet.

**REÇU le**  
08 JUN 2018  
Mairie de Saint-Laurent-de-Cerdans

**AVIS CONFORME FAVORABLE**  
15 JUN 2018

**1 - Identité du demandeur**

Vous êtes un particulier : Madame  Monsieur

Nom : \_\_\_\_\_ Prénoms : \_\_\_\_\_

Date et lieu de naissance : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_ Commune : \_\_\_\_\_

Département : \_\_\_\_\_ Pays : \_\_\_\_\_

Vous êtes une personne morale

Dénomination : OFFICE 96

N° SIRET : 4 8 8 8 8 8 8 8 7 6 8 0 0 0 2 0 0

Représentant de la personne morale : Madame  Monsieur

Nom : RIZZI Prénoms : ALDO

**2 - Coordonnées du demandeur**

Adresse : Numéro : 7 voie : RUE VALETTE

Lieu-dit : \_\_\_\_\_ Localité : PERPIGNAN

Code postal : 8 0 0 4 8 9 4 4 0 0

Téléphone : 0 4 6 8 5 5 5 8 2 2 2

Si le demandeur habite à l'étranger : Pays : \_\_\_\_\_

Si vous souhaitez que les courriers de l'administration (autres que les décisions) soient adressés à une autre personne, veuillez préciser son nom et ses coordonnées : Madame  Monsieur  Personne morale

Nom : \_\_\_\_\_ Prénoms : \_\_\_\_\_

OU laison société :

Adresse : Numéro : \_\_\_\_\_ Voie : \_\_\_\_\_

Lieu-dit : \_\_\_\_\_ Localité : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_

Si le demandeur habite à l'étranger : Pays : \_\_\_\_\_

J'accepte de recevoir par courrier électronique les documents transmis en cours d'instruction par l'administration à l'adresse suivante : \_\_\_\_\_

**AAPPMA « La Truite du Castell »**  
SERRALONGUE - LAMANERE  
SLLAURENT DE CERDANS  
Siège Social : Mairie de SERRALONGUE

Serralongue le 11 juillet 2018

Déclaré Sous Préfecture de Céret le 22 Sept. 1901  
Publié au Journal Officiel du 13 Oct. 1981  
Agréé par le Préfet de la Pyrénées Orientales  
le 29 Mars 1985 - Inscrite sous le n° 88.17

Monsieur le Maire  
Hôtel de ville  
Rue de l'église  
66 260 - St. LAURENT DE CERDANS

Objet : Subvention 2018

Monsieur le Maire,

Par courrier en date du 4 juillet 2018, vous nous faites connaître que votre conseil municipal nous alloue une aide de cent cinquante euros.

Tous les membres de l'association se joignent à moi pour vous remercier, (vous et votre conseil municipal), de cette aide qui nous permet de financer les actions en faveur du milieu piscicole.

Pour cette année 2018, les actions sur le domaine piscicole de St Laurent de Cerdans ont concerné :

- 8 mars 2018 : 30 kg de truites arc en ciel sur parcours touristique entre « Riuros » et passage à gué de « l'Ory » sur « La Quéra ».
- Trois autres déversements étaient prévus mais à cause de la prolifération du vison d'Amérique sur le parcours ces déversements ont été reportés sur Le Tech et Prats de Mollo.
- 17 mai 2018 : alevinage de 16 000 alevins « Fario » de souche « Carança » sur « La Quéra » et ses affluents.

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos meilleurs sentiments.

Le Vice-président de l'AAPPMA

Le Président de l'AAPPMA

Michel CLARET

Jean-Pierre JUANOLET



Perpignan, le 19 11 2018

A Monsieur Louis CASEILLES  
Maire de Saint-Laurent-de-Cerdans



Monsieur le Maire,

Permettez-moi de vous féliciter, Monsieur le Maire, d'avoir participé à la décision du 27 09 2018 de la communauté des communes du Haut Vallespir, en demandant le label « Lire et faire lire » décerné depuis 2016 aux maires de France qui s'engagent à accompagner le développement de ce dispositif comptant 20 000 lecteurs en France et 200 sur notre département.

La convention signée en janvier 2015 avec la communauté de communes a déjà permis à trois bénévoles du Haut Vallespir, de lire de façon hebdomadaire aux enfants accueillis dans une structure éducative : bibliothèque, crèche ou accueil de loisirs ; par ailleurs la convention que j'ai signée en Juin 2012 avec la direction des services académiques leur permet également de s'engager en temps scolaire.

De plus, ces lecteurs, peuvent s'impliquer au nom de Lire et faire lire 66, dans certains événements culturels locaux basés sur le livre, comme les droits de l'enfant, partir en livres ou encore la San Jordi, ainsi que dans des forums d'associations.

Cette labellisation devrait donner un élan nouveau sur les 14 communes du Haut Vallespir, élargissant le nombre de lecteurs concernés et de structures accueillantes.

Je me permets de vous adresser ci-joint une copie de ce label ainsi qu'une affiche destinée à informer vos administrés.

En vous félicitant de cette collaboration, Je vous prie de croire, Monsieur le maire, à l'assurance de ma parfaite considération.

LIRE ET FAIRE LIRE 66  
Association d'intérêt général fédérée à la Ligue de l'enseignement  
Résidence Roger Sidou 5 Place Alain Gerbaur Bât A, 66000 PERPIGNAN  
Tel 04 68 81 81 45 - 06 26 98 71 28  
Site : [www.lireetafairelire66.fr](http://www.lireetafairelire66.fr) courriel : [lairelire66@gmail.com](mailto:lairelire66@gmail.com)

Suzanne SYLVESTRE-PANTHET

Présidente-Coordonnatrice départementale  
Lire et Faire Lire 66

## Carrosserie SIMON

Réparations toutes marques  
Restauration  
Toutes assurances



Tél : 04 68 34 61 27  
Port : 06 10 29 32 99

4, rue des Artisans  
ZI la Mirande  
66240 Saint Estève

Véhicule de courtoisie /  
Véhicule pris sur place



# Sport boules



Une quadrette de la Boule sportive laurentine a remporté l'important challenge Pierre-Manzoni à Bruguères (Haute-Garonne). Richard Vila, Sébastien Aspart, Denis Terradas, Arthur Barbier et René Roustany ont ainsi fait honneur aux couleurs locales en ramenant le trophée de jeu lyonnais qui est exposé à la Mairie.

**Carnaval & Fête de l'Ours 2019**  
les 1, 2 & 3 Mars 2019



## Etat civil

### Ils (elles) sont nés...

TABANON Stany  
LENGAGNE Mathéo  
BENCHELIK Zoubida



### Ils (elles) se sont pacsés...

BILLES Michèle et SALLES Alexandre

### Ils (elles) se sont mariés...

GUILLAUME Marguerite & ZEKRI Gillali  
GOUBET Valérie & DELOS David  
KEDZIERSKA Aleksandra & ZBIERSKI Pawel  
BANNA Thérèse & BOSCH Paul

### ...ils (elles) nous ont quittés

HAZLEHURST Peter  
ESPITALIER Yolande  
JEANMENNE Yvette  
BAILLS Joseph  
AUBERLIQUE Andréa  
GABET Marie Jeanne  
GALINIER Nicole  
BOUROUH Charles  
GOSSEY Mugnette  
HEBRARD Daniel  
PUIG Odette  
GARCIA Paulette  
BOIX Jean  
TIBAU Jeanine  
RAMON Monique





**Fête Nationale du 14 juillet en présence des enfants de l'école Pierre et Marie Curie**



**Gala de natation synchronisée le 25 août 2018**



**Louis Caseilles et les enfants de centre de vacances de la Quère Août 2018**





**Remise des espadrilles  
du marathon de Paris  
par Menouar Benfodda  
lors de la fête de  
l'espadrille 2018  
Il détient le  
record du monde sur  
marathon et semi-  
marathon en chaussures  
minimalistes en un temps  
de 2h35 avec un passage  
en 1h13 au semi.**



**Nit catalana a  
la fresca le 17  
août 2018**



**100 ans de  
Madame Jeanne  
Mas à la maison  
de retraite  
« Nostra Casa »**



*Monsieur Louis Caseilles,  
maire de Saint Laurent de Cerdans  
et l'ensemble du Conseil Municipal*

*vous présentent leurs meilleurs vœux  
pour la nouvelle année*

*et vous invitent à la cérémonie des vœux 2019  
qui se déroulera le*

**Samedi 12 janvier 2019  
à partir de 18 h à la salle de l'Avenir**



À la fin de la cérémonie la Mairie vous invite à partager  
la galette des rois